

# INFOMERCIER

Automne 2021

Volume 89

**03**

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES

**04**

ACTUALITÉS

**06**

PRÉVENTION

**08**

ACTIVITÉS  
DE LOISIRS



# CONSEIL MUNICIPAL



**M<sup>me</sup> Lise Michaud**

Mairesse

[lise.michaud@ville.mercier.qc.ca](mailto:lise.michaud@ville.mercier.qc.ca)

Cabinet de la mairesse et conseil municipal:

450 691-6090, poste 250



**M. Stéphane Roy**

Conseiller district 1

[stephane.roy@ville.mercier.qc.ca](mailto:stephane.roy@ville.mercier.qc.ca)

450 691-6090, poste 250



**M<sup>me</sup> Johanne Anderson**

Conseillère district 2

[johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca](mailto:johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca)

450 691-6090, poste 250



**M<sup>me</sup> Judith Prud'homme**

Conseillère district 3

[judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca](mailto:judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca)

514 433-6040



**M. Philippe Drolet**

Conseiller district 4

[philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca](mailto:philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca)

438 403-2171



**M. Louis Cimon**

Conseiller district 5

[louis.cimon@ville.mercier.qc.ca](mailto:louis.cimon@ville.mercier.qc.ca)

450 692-1125



**M. Martin Laplaine**

Conseiller district 6

[martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca](mailto:martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca)

514 826-1163

**PUBLIÉ PAR LA VILLE DE MERCIER**

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec | Tirage : 5 950 copies



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

## SÉANCES PUBLIQUES

Réservation obligatoire pour assister aux séances : 450 691-6090, poste 250.

- Mardi 5 octobre 2021 à 20 h
- Mardi 9 novembre 2021 à 20 h
- Mardi 14 décembre 2021 à 20 h

**NOUS JOINDRE**  
[ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca)

VilledeMercier

## GUICHET UNIQUE

Pour toute question ou demande concernant vos services municipaux : 450 691-6090, option 1  
[guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca)

## HORAIRE

### Hôtel de ville de Mercier

869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage, Mercier J6R 2L3

**Lundi au jeudi :**  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
**Vendredi :** 8 h à 12 h

### Bibliothèque

16, rue du Parc  
450 691-6090, poste 314

**Lundi, mardi et jeudi :** 12 h à 19 h 30  
**Mercredi et vendredi :** 10 h à 17 h  
**Samedi et dimanche :** 11 h à 15 h

### Écocentre

485, boul. Saint-Jean-Baptiste  
450 691-6090, poste 421

**Lundi au jeudi :**  
9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h  
**Vendredi et samedi :** 8 h 30 à 11 h 30

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## LE 7 NOVEMBRE 2021

### POUR VOTER, VOUS DEVEZ RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Être sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne au 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Ne pas être sous curatelle ni privé de vos droits électoraux
- Avoir votre domicile dans la municipalité, habiter au Québec depuis six mois ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois



### ÊTES-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale.

Vous pouvez vérifier si vous l'êtes en consultant l'avis d'inscription qui sera envoyé par la poste au cours des prochaines semaines.

### VÉRIFIEZ MAINTENANT!

Le jour de l'élection, vous ne pourrez plus vous inscrire ni faire de changement d'adresse.

### POUR VOTER

Vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie du Québec
- Permis de conduire du Québec
- Passeport canadien
- Certificat de statut indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes



**Le jour de l'élection, les bureaux de vote sont ouverts de 9h30 à 20h.**

**Vous pouvez aussi voter par anticipation de 9 h 30 à 20 h les 30 et 31 octobre 2021.**

### VOTE PAR CORRESPONDANCE



À l'occasion de l'élection du 7 novembre, la Ville de Mercier offre aux électrices et aux électeurs qui auront 70 ans ou plus le jour du scrutin de voter par correspondance.

**Vous devez faire votre demande au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.**

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit. Informez-vous auprès du président d'élection.

### MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Les mesures sanitaires en vigueur au moment des élections seront respectées dans tous les bureaux de vote (port du masque ou du couvre-visage, distanciation physique, désinfection des mains).

Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote.

Vous pourrez aussi utiliser votre propre crayon de plomb ou votre stylo noir ou bleu.



### VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Communiquez avec le bureau du président d'élection, Denis Ferland au 450 691-6090 poste 252

Tous les détails sur le site Internet de la Ville (bouton vert élections municipales sur la page d'accueil).

## DEMEUREZ INFORMÉS EN CAS D'URGENCE!

La Ville de Mercier dispose d'un système d'avis aux citoyens qui lui permet de communiquer avec vous par téléphone, par courriel ou par messagerie texte afin de vous informer :

- Des situations d'urgence qui nécessitent une action immédiate
- De messages importants d'intérêt public
- De tout autre message d'intérêt public, en fonction de vos champs d'intérêt.

Pour s'inscrire aux alertes par messages texte ou par messages vocaux via votre téléphone cellulaire, consultez le site [ville.mercier.omnivigil.com](http://ville.mercier.omnivigil.com).

Que vous receviez déjà ou non des appels automatisés lors de situations d'urgence ou d'avis importants (par exemple, lorsque nous annonçons que des travaux de rinçage ont lieu dans votre secteur), nous vous invitons à créer un dossier Omnivigil dès maintenant. Vous pourrez ainsi sélectionner vos champs d'intérêt et recevoir des messages ciblés.

**Pour toute question supplémentaire, communiquez avec le Guichet unique citoyen**

- 450 691-6090, option 1
- [guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca)

**Autres façons de s'informer**

- Centre d'avis aux citoyens : 450 691-6090, poste 222
- Site Internet de la Ville de Mercier : [ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca)
- Page Facebook de la Ville de Mercier



## CONVERSION DES LUMINAIRES AU DEL

La Ville de Mercier suit le courant et procède à la conversion de son éclairage nocturne à la technologie DEL.

Ce type d'éclairage permet un meilleur éclairage, une meilleure sécurité et il est reconnu pour son fort potentiel éco énergétique et sa longévité.

La conversion des lampadaires à la technologie DEL s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique et du développement durable au bénéfice des générations futures.



## COLLECTE DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS VERTS

**Vos résidus verts sont ramassés en tout temps avec les matières organiques, dans le bac brun.**

Vous pouvez mettre vos surplus de résidus verts dans des sacs de papier et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte.

Merci de respecter le dégagement nécessaire de 60 centimètres (2 pieds) entre le bac et les sacs.



## COLLECTE DE BRANCHES MARDI 12 OCTOBRE

La collecte de branches aura lieu durant la semaine du 12 octobre.

Les branches sont déchiquetées sur place. Pour faciliter le travail des employés :






- Ne pas laisser de brindilles, souches, graminées, fleurs, racines ou feuilles
- Ne pas attacher les branches
- Sortez vos branches au sol le lundi 11 octobre, en fin de journée
- Déposez vos branches avec l'extrémité coupée vers la rue



## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'hiver approche et pour certains, l'abri d'auto constitue un accessoire fort utile pour braver ses rigueurs.

Voici quelques règles à propos des abris d'auto temporaires pour votre voiture :

-  Période permise du 15 octobre au 30 avril
-  Érigé sur un seul espace de stationnement
-  Un seul abri d'auto temporaire par terrain
-  Doit être fait d'une charpente préfabriquée
-  Doit être tenu en bon état de conservation

N'oubliez pas de bien ancrer votre abri (piquets et cordes ou blocs de béton). Votre voisin ne veut pas de votre abri chez lui!

Pour toute question supplémentaire, communiquez avec le Guichet unique de Mercier :  
450 691-6090, option 1, ou [guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca).



SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES DU 3 AU 9 OCTOBRE 2021

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Voici quelques conseils pratiques et simples à appliquer à la maison.

## PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles et préparez deux trajets par pièces pour se rendre aux sorties de secours
- Identifiez à l'avance un point de rassemblement situé à l'extérieur et accessible en toutes saisons
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation avec tous les occupants

## COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre maison

## PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour de la friture (toujours utiliser une friteuse)
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four

## ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou du paillis
- Déposez les mégots dans un contenant métallique
- Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir
- Rangez les briquets, les allumettes et les autres articles pour fumeurs hors de la portée des enfants



## TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES

Si une situation d'urgence devait vous confiner à votre domicile, vous devriez pouvoir subvenir à vos besoins de première nécessité en attendant les secours. Il est donc important de préparer une trousse d'urgence qui vous permettra de tenir au moins 72 heures.

Consultez notre nouvelle section sur la sécurité civile sur notre site Internet pour tous les détails !



## INCENDIE

### VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE EST-IL CONFORME ?

Pour assurer votre sécurité, voici quelques conseils :

- Il est recommandé d'avoir un avertisseur à chaque étage, y compris au sous-sol, dans le corridor près des chambres, dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée et près des escaliers.
- Les avertisseurs de fumée doivent être installés au plafond, à un minimum de 10 cm (4 pouces) du mur ou au mur, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 pouces) du plafond.
- Remplacez les piles de votre avertisseur tous les 6 mois (changement d'heure). Les piles de marques reconnues sont conseillées.
- Votre avertisseur ne doit pas avoir plus de 10 ans.
- Si votre avertisseur se déclenche lors de la cuisson d'un aliment, ne retirez **JAMAIS** la pile. Ventilez plutôt l'avertisseur à l'aide d'une serviette ou ouvrez une fenêtre.
- Si votre avertisseur est trop sensible et qu'il se déclenche régulièrement sans raison apparente, téléphonez à votre service d'incendie pour une vérification. Il est possible que son emplacement ne soit pas optimal ou que le type d'avertisseur ne soit pas adapté au lieu.

#### SAVIEZ-VOUS QUE ?

Si vous possédez un appareil de chauffage à l'huile, au gaz ou au bois, il est nécessaire de vous munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone. De plus, assurez-vous que l'installation de l'appareil de chauffage est conforme, que son utilisation est sécuritaire et qu'un entretien est fait régulièrement.

### L'HALLOWEEN, UNE FÊTE AMUSANTE À PASSER EN TOUTE SÉCURITÉ !

Voici quelques conseils pour assurer la sécurité de nos jeunes le soir de l'Halloween!



#### À la maison :

- Choisissez un costume court et voyant. Si le costume est trop long, le raccourcir avec une broche ou une attache au niveau des genoux.
- Faire un essai dans les escaliers à la maison avant de quitter.
- Priorisez le maquillage plutôt que le masque. Si le costume acheté inclut un masque, le reproduire en maquillage.
- Si le costume ne peut être voyant, apporter une lampe de poche ou des bandes réfléchissantes.
- Prévoyez d'apporter quelques bonbons de la maison (dans une pochette secrète) pour en manger sur la route. Ceux-ci seront sécuritaires avant la vérification de la collecte.
- Si vous n'accompagnez plus votre enfant, soyez informé du trajet et de la durée de sa sortie.
- Ne laissez pas votre enfant partir seul. Il est plus prudent d'être en groupe ou accompagné par un adulte.

#### Sur la route :

- Cognez seulement aux maisons décorées ou allumées.
- N'entrez jamais dans les maisons.
- Passez un côté de la rue à la fois et traversez aux intersections.
- Ne vous approchez pas des véhicules.
- N'acceptez pas de bonbons ailleurs qu'aux maisons sauf si vous en connaissez la provenance.

#### Au retour :

- Vérifiez les bonbons en utilisant un grand bol plutôt que de vider le contenu du sac par terre.

# LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS DU 15 AU 21 NOVEMBRE

Depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance. C'est pour la célébrer que se tient la Grande semaine des tout-petits, une occasion de sensibiliser, de dialoguer et de mobiliser la société en faveur de la petite enfance et de la périnatalité.



## MAINTENANT OFFERT À LA BIBLIOTHÈQUE

Cette sélection de livres aux histoires tantôt drôles, tantôt tristes et parfois rocambolesques fait la promotion de modèles et de comportements égalitaires chez les 0-12 ans. Classés par catégorie d'âge et par thème, les livres de la sélection Kaléidoscope abordent des sujets d'intérêt social comme la diversité culturelle, la diversité familiale, le droit à l'éducation, l'homosexualité, l'image corporelle et l'immigration.



SAMEDI

**13 novembre**

## MATINÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Venez tester les jeux de société du nouveau programme Biblio-Jeux avec votre enfant ! Une orthophoniste sera sur place pour vous donner des trucs et astuces en stimulation du langage. Plaisir assuré !

**Les enfants de 0-6 ans et leur famille / Gratuit**

10 h à 12 h

Lieu – Bibliothèque



SAMEDI

**20 novembre**



Inscription  
obligatoire

## ATELIER ÉDUCATIF – LES DINOSAURES

Entrez dans le monde des dinosaures et développez vos connaissances. Faites la rencontre d'un passionné qui vous expliquera le travail de paléontologue et apprenez-en plus sur ces créatures fascinantes !

Atelier offert par  
les Animations Clin d'œil.

**5 à 10 ans / Gratuit**

10 h 30 à 11 h 30

Lieu – Bibliothèque

## INSCRIPTION

- **En ligne**  
mercier.appvoila.com/fr/
- **Inscription en personne**  
Direction loisirs, culture et vie communautaire  
située au 16, rue du Parc  
à Mercier
- **Direction loisirs, culture et vie communautaire :**  
450 691-6090 poste 249  
ou direction.loisirs@ville.mercier.qc.ca

\* Veuillez prendre note que les activités pourraient être modifiées ou annulées selon les mesures en vigueur

## NOUVELLE MESURE EN VIGUEUR

Passeport vaccinal  
obligatoire pour  
certaines activités  
pour les 13 ans  
et plus.







SAMEDI ET DIMANCHE

**20 et 21 novembre**



## EXPO ARTS CERCLE DE FERMIERES MERCIER

Ce salon d'art et d'artisanat vous permettra d'offrir des cadeaux de Noël originaux et faits à la main. Vous trouverez aussi des produits alimentaires locaux et du terroir ainsi que différentes créations réalisées par les membres du Cercle de fermières. Veuillez prendre note que les mesures de distanciation ainsi que le port du couvre-visage seront respectées.

**Tous / Gratuit**

10 h à 16 h

Responsable : Sylvie Desparois

Lieu - Centre communautaire Roger-Tougas

Information : [www.cfqmercier.com](http://www.cfqmercier.com)

Inscription : 514 702-4330



**5 septembre au 19 décembre**



 Inscription obligatoire

- Relâche le 12 décembre

## ACTIVITÉ DE PATIN LIBRE STRUCTURÉE

Un maximum de 25 patineurs par plage horaire pourra être admis sur la glace. Pour les accompagnateurs non-patineurs, un seul adulte par enfant est autorisé.

Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps pour les 10 ans et plus.

**Pour tous / Gratuit - Carte-loisirs obligatoire**

Lieu - Centre sportif Mercier

### HORAIRE

Mercredi 10 h à 11 h

Dimanche 14 h à 15 h



### PARTICULARITÉ

Inscription obligatoire chaque semaine pour tous les patineurs (parents et enfants).

### PÉRIODE D'INSCRIPTION QUOTIDIENNE

Pour le patinage libre du mercredi  
Inscription du jeudi au lundi

Pour le patinage libre du dimanche  
Inscription du lundi au jeudi

**LA GRANDE MARCHÉ**  
CHÂTEAUGUAY  
ET MERCIER

**le grand DÉFI**  
PIERRE LAVOIE  
PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

DIMANCHE

**17 octobre**



## LA GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE

Départ du parc Raymond-Pitre à Mercier

Arrivée au parc Joseph-Laberge à Châteauguay

En partenariat avec les villes de Mercier et Châteauguay

**Tous / Gratuit**

Départ en continue : De 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h

Information : 450 691-6090, poste 249

**INSCRIPTION : ONMARCHE.COM**



DIMANCHE

**31** octobre



## FÊTE D'HALLOWEEN À L'ABORDAGE

Venez voguer avec nous et découvrir les 7 mers et les trésors qui s'y trouvent ! Mais attention, pirates, corsaires et flibustiers seront aussi présents pour vous jouer de mauvais tours... Ils en auront après votre or, ou pire, après vos bonbons !

### UNE FÊTE POUR TOUTE LA FAMILLE !

- Camion-restaurant
- Jeux gonflables
- Animation
- Jeux
- Personnages
- Et plus encore !

**Pour tous / Gratuit**

11h à 16h

Lieu - Parc Loiselle



JEUDI

**21** octobre



 Inscription  
obligatoire

## ACTIVITÉ PARENT-ENFANT COURGES ET COMPAGNIE

Faites la découverte du merveilleux monde des courges ! En plus de la traditionnelle décoration de citrouille, toute la famille aura la chance d'en connaître davantage sur une foule de courges locales. Décoration, dégustation et découverte au menu de cette belle activité.

**Jusqu'à 12 ans / Gratuit**

18h30 à 19h30

Lieu -

Centre communautaire Roger-Tougas

**Particularité :** Inscription au nom de l'enfant uniquement.

SAMEDI

**4 décembre****RAVIVEZ LA MAGIE  
DE NOËL**

Réservez votre samedi 4 décembre pour la grande fête de Noël !

Surveillez notre site Internet et notre page Facebook pour tous les détails !



VENDREDI

**10 décembre**Inscription  
obligatoire**SPECTACLE DU  
BALUCHON MAGIQUE  
LE GRAND LIVRE DORÉ  
DU PÈRE NOËL**

Enfile ton pyjama, apporte ton toutou préféré et pars au Pôle Nord avec Mimi-Noël pour trouver des indices sur la disparition du précieux livre doré du Père Noël !

**3 à 8 ans / Gratuit**

18 h 30 à 19 h 15

Places limitées

Lieu – Bibliothèque

**Du 29 novembre  
au 10 décembre****LUTIN TAQUIN**

Lutin Taquin est de retour ! Cette fois, c'est lui qui mène les opérations de la fête de Noël. Viens faire un tour à la bibliothèque entre le 29 novembre et le 10 décembre pour voir où il en est dans ses préparatifs. Qui sait, peut-être auras-tu la chance de l'apercevoir ?

**Pour tous ceux qui croient en la  
magie de Noël / Gratuit**

Lieu – Bibliothèque

Aucune inscription requise

DIMANCHE

**5 décembre****LA GUIGNOLÉE  
DE MERCIER**

Chaque année, des bénévoles s'affairent à mettre en branle l'une de ses plus grandes activités annuelles de solidarité.

Ouvrez votre porte aux bénévoles qui passeront chez vous afin de leur offrir des denrées non périssables qui seront distribuées aux personnes en situation de pauvreté.

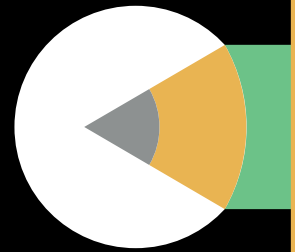
10 h à 17 h

Responsable : André Prévost

Information: 438 345-9009



# POSTULEZ DÈS MAINTENANT!



Le président d'élection de la **Ville de Mercier** est actuellement à la recherche de personnes âgées d'au moins 16 ans, afin de combler sa liste du personnel électoral en prévision des **élections municipales le 7 novembre 2021.**

Faire partie du personnel électoral est l'une des meilleures manières de participer à la vie démocratique d'une municipalité et de faire une contribution réelle à votre ville. Vous allez acquérir de nouvelles compétences, tout en rendant un service de grande valeur à votre collectivité.

**Rendez-vous sur notre site Internet et remplissez le formulaire de recrutement au**  
[www.ville.mercier.qc.ca/affaires-municipales/elections-municipales/recrutement-de-personnel-elections/](http://www.ville.mercier.qc.ca/affaires-municipales/elections-municipales/recrutement-de-personnel-elections/)

DATE LIMITE POUR POSER SA CANDIDATURE :  
**8 OCTOBRE 2021**



Ville de  
**Mercier**

